Deux jours après la Région Normandie, la ville du Havre a annoncé vendredi 8 décembre octroyer une enveloppe de 160 000 € pour accompagner la candidature de Rouen au titre de capitale européenne de la culture en 2028.

Édouard Philippe l'a promis à Nicolas Mayer-Rossignol. Si Rouen devient capitale européenne de la culture en 2028, « *je t'offre à boire un coup de calva. Il faut savoir célébrer les bonnes nouvelles* ». Et cette bonne nouvelle pourrait arriver mercredi 13 décembre, jour de délibération du jury européen et de l'annonce des résultats par la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak. En attendant, les collectivités normandes se mobilisent pour montrer leur soutien à ce projet et promettre un engagement financier.

Mercredi 6 décembre, c'était Hervé Morin, président de la Région Normandie, qui faisait part de soumettre au vote une enveloppe de 12 millions d'euros. Vendredi 8 décembre, à la mairie de Rouen, en présence de Nicolas Mayer-Rossignol, maire et président de la Métropole Rouen Normandie et de Marie Dupuis-Courtes, présidente

de Rouen Seine Normande 2028, le maire du Havre a révélé le montant alloué à la candidature. 160 000 € seront soumis au vote lundi 11 décembre lors du prochain conseil municipal.

Une coopération dans le temps

« *Je fais assez peu dans les superlatifs. Je crois que ce que nous faisons est extraordinaire. C'est une rupture fondamentale par rapport à ce qui se faisait avant, aux incompréhensions, aux méfiances et aux habitudes qui prévalaient. À cela, nous avons substitué une confiance* », se réjouit Édouard Philippe. Pour le maire qui le martèle, « *ce rassemblement fait la force du projet. Avec cette dimension culturelle, cela apporte un supplément d'âme* ». « *Ce sont des engagements forts. Les collectivités se proposent de délibérer juste avant les résultats. Ce qui renforce cette candidature* », ajoute Marie Dupuis-Courtes.

Ces 160 000 € permettront d'associer des lieux au projet. Édouard Philippe a cité le Fort de Tourneville, le futur centre d'art contemporain, la scène nationale et autres lieux culturels. Ils viennent aussi abonder un budget de la candidature d'un total de 80 millions d'euros. « *Avec les différents votes, nous en sécurisons 90 %. Ce qui est unique* », indique Nicolas Mayer-Rossignol.

Quelle que soit la ville retenue, les élus ont émis le souhait de poursuivre un travail en commun. « *Cette candidature est tournée vers l'avenir, rappelle le maire du Havre. Si elle ne l'était pas, elle ne pourrait pas perdurer. C'est un signe. Nous voulons nous associer à la programmation et à la réflexion* ». « *Nous ne serons pas sur un one-shot. Cette candidature est un élément de transformation . Cela fait écho à la politique culturelle. Il y a plein de coopération* », poursuit Nicolas Mayer-Rossignol. Mardi 12 décembre, l'après-midi, il faudra convaincre le jury européen.